

Le SNCTA suspend son préavis des 7, 8 et 9 octobre 2025



Sortie de conciliation:

compte tenu des accords trouvés et suite aux annonces du Premier Ministre renvoyant le projet de loi de finances aux travaux parlementaires,

le SNCTA suspend son préavis de grève des 7, 8 et 9 octobre 2025.



Le SNCTA invite chaque contrôleur à annuler au plus tôt sa (ses) déclaration(s) préalable(s).

Communiqué à suivre.

